

## **Entrepreneuriat et société : pour des approches critiques**

### **Thème : Entrepreneuriat, résistance et émancipation**

## **De l'action à la recherche, de la recherche à l'action : l'émancipation par le savoir L'exemple de Coopaname**

*A l'heure où le travail indépendant se développe, ces nouvelles formes hybrides, situées dans une zone floue mêlant des caractéristiques à la fois de l'entrepreneuriat et du salariat, restent encore mal comprises dans le monde de la recherche. Cette communication reprend les différents points clés de la recherche-action, exercice notamment issue de l'économie sociale, pour développer les problématiques spécifiques à l'association de travailleur.se.s indépendant.e.s au sein d'une coopérative, appelée aussi Mutuelle de travail.*

Avec 1.63 millions d'entreprises créées en France, entre 2008 et 2012 (contre 1.16 millions au Royaume-Uni)<sup>1</sup>, l'entrepreneuriat connaît actuellement un développement marqué dans la société, française en particulier. Bureau et Corsani rappellent que l'Insee a constaté dès 2004 un arrêt du processus de salarisation voire même une augmentation du nombre de travailleurs non-salariés (ce chiffre cachant les entrepreneurs en portage salarial ou en coopérative d'activités et d'emploi)<sup>2</sup>. Ce phénomène se développe dans le cadre de transformations économiques et sociales, marquées par un chômage élevé et une externalisation forte des entreprises. Pour Durand (2008), « l'essoufflement du modèle de production fordien » nous amène vers un autre modèle dans lequel les logiques de fonctionnement semblent se redéfinir autour d'unités économiques plus variables et flexibles »<sup>3</sup>. Face à cette situation économique, l'État a développé des politiques de l'emploi encourageant la création de d'entreprises, notamment en créant le statut d'auto-entrepreneur, en faisant baisser les charges payées par les petites entreprises, en soutenant des processus d'accompagnement à la création. Ainsi, l'entrepreneuriat se transforme avec l'augmentation de statuts hybrides (auto-entrepreneuriat, portage salarial, coopérative d'activités et d'emploi, statut étudiant-entrepreneur, etc.) qui comportent des risques de précarisation. A. Supiot qualifie comme « zones grises de l'emploi »<sup>4</sup>, ces statuts hybrides mêlant des caractéristiques de l'entrepreneuriat et d'autres relevant davantage du salariat. Ces travailleurs juridiquement indépendants mais économiquement dépendants, sans le filet de la protection sociale rattaché au salariat génère une "précarité contractuelle qui caractérise les relations d'emploi."<sup>5</sup>

Dans ce cadre, des coopératives expérimentent de nouvelles formes de mise au travail, alliant autonomie et coopération, entrepreneuriat et salariat, recherche de sens et maîtrise de son organisation : ce sont les Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE). La première expérimentation de CAE a été initiée à Lyon, par Elisabeth Bost et soutenu par la Confédération Générale des Sociétés Coopératives Ouvrières de Production, et le Ministère du Travail, en 1995. Il s'agissait de créer un espace pour permettre à des personnes souhaitant développer une activité entrepreneuriale de les accompagner dans un cadre permettant de se former, d'avoir un statut et d'être accompagné dans le développement de son activité, avec la possibilité de développer de manière pérenne son activité, dans une entreprise coopérative.<sup>6</sup> Allant à l'encontre du tout individuel, la CAE vise à permettre aux personnes de mutualiser des fonctions supports, en conservant une autonomie dans le développement de l'activité, mais en gardant le statut de salarié, plus protecteur du point de vue des risques sociaux. Elle vise également la possibilité de rencontrer d'autres acteurs et de fonder des coopérations

1 Source Eurostat - Alter Eco n°348 juillet-août 2015 "Cinq idées reçues sur les Français" "Les français n'aiment pas l'entreprise" Marx Chevallier

2 p10 Bureau et Corsani, 2012

3(DURAND, 2008)

4 Supiot

5 p13 Bureau et Corsani, 2012

6 Cité Bost Aux Entreprenants Associés

professionnelles au travers de collectifs d'échange ou métier, de collectifs basés sur des projets, ou encore sur la gouvernance, au sens large, de la coopérative..

Coopaname, Coopérative d'Activités et d'Emploi francilienne, a été créée par E. Bost, en 2004, sous l'impulsion du réseau de CAE Coopérer pour Entreprendre, dans la même volonté de continuer à expérimenter d'autres formes d'entrepreneuriat dans un cadre coopératif. Le projet de Coopaname revendique une ambition politique de transformation sociale pour faire de l'économie autrement, fidèle aux valeurs et principes de l'économie sociale et de la coopération. Depuis sa création, elle navigue aux marges de l'entrepreneuriat coopératif pour créer de nouvelles façons de *faire société*. Il s'agit de dépasser la dichotomie classique indépendant/salarié afin de lutter contre la précarité individuelle des entrepreneur.e.s, dans un cadre convivial et coopératif. Coopérative ouverte, elle accueille des entrepreneur.e.s ayant un projet de création d'activité, sans sélection sur un « business plan » et proposant l'apprentissage à la gestion d'activité auprès des pairs et par la pratique. S'inscrivant dans la mouvance d'éducation populaire, caractéristique de l'économie sociale, l'enjeu de l'éducation à la coopération pour favoriser un fonctionnement démocratique occupe une place centrale dans la coopérative. « Fabriques d'innovation institutionnelles », pour M.-C. Bureau et A. Corsani, "les CAE constituent [ainsi] à la fois une innovation au sein de l'économie sociale et un hybride au sein de la 'zone grise' du travail."<sup>7</sup>.

Lieu d'expérimentations permanentes depuis sa création en 2004, Coopaname, en particulier au milieu des années 2000, restait dans ses premières années de fonctionnement peu connue et à la marge. Entreprise novatrice, elle a très vite senti le besoin de conceptualiser ses pratiques à la fois pour expliquer et justifier son action et prendre du recul sur ses pratiques. En choisissant de travailler son projet politique et économique en le théorisant, elle s'est inscrit dans une tradition historique de l'économie sociale (Desroche, Draperi). Le symbole de ce choix politique se traduit dans l'organisation des premières Universités d'Automnes en 2007 et la structuration d'une "commission recherche" en 2008, au moment de la transformation de la coopérative en SA, qui a permis aux sociétaires de prendre du recul, d'expliquer, de partager en interne et avec l'extérieur, les enjeux et les réalités de la coopérative. L'enjeu était également de se situer également et d'avoir une prise sur l'évolution de l'organisation : où en est-on, mais aussi où souhaite-t-on aller ?

Cette communication vise à comprendre l'intérêt de la pratique de la recherche-action, en entreprise, pour faire évoluer le modèle, grâce aux acteurs, et d'enrichir les travaux de recherche sur les « zones grises de l'emploi ». En effet, la coopérative, Coopaname, a fait un choix stratégique de pratiquer, échanger avec le monde de la recherche. Quel est son intérêt ? Qu'est-ce qui l'amène à choisir ce cheminement, dans un effort marqué, malgré des moyens financiers limités. Plus précisément, la pratique de la recherche-action à Coopaname a-t-elle permis aux acteurs de faire évoluer leurs pratiques pour de meilleures conditions de travail, dans une vision d'éducation permanente et de démocratie d'entreprise ? Deux hypothèses nourrissent cette réflexion. D'une part, la recherche-action permettrait aux questionnements qui apparaissent dans tout projet innovant, de trouver un espace où s'exprimer et se discuter. Elle ferait ainsi émerger de nouvelles thématiques de recherche, en ouvrant et enrichissant la connaissance scientifique, dans une vision de transformation sociale en lien direct avec la pratique. D'autre part, l'expérimentation Coopaname s'enrichirait de la recherche-action grâce à un cercle vertueux de réflexivité favorisant l'émergence d'un esprit critique et d'autonomie dans le travail pour ses membres.

Cette communication s'articule autour de quatre axes de travail. Tout d'abord, nous reviendrons sur la spécificité de la recherche en économie sociale, en revenant sur les caractéristiques de la recherche-action. Nous nous intéresserons dans un second temps à la visée transformative des actions, comme vecteur de changement dans une coopérative. Nous aborderons dans un troisième temps l'enjeu de l'auto-formation, comme vecteur d'encapacitation des sociétaires pour renforcer la démocratie interne. Enfin, nous reviendrons sur l'enjeu de la transmission des connaissances, qui nous permettra de mettre en perspective les relations acteur.trice.s/chercheur.e.s.

## **1. La recherche en économie sociale : une "tradition de pensée"**

Nous montrerons dans un premier temps en quoi l'activité de recherche menée dans Coopaname s'inscrit dans la tradition de pensée de l'économie sociale, qui rassemble des coopératives, des mutuelles, des associations et des fondations. « Ces entreprises partagent des traits communs qui les distinguent [...] : elles émanent de personnes, physiques ou morales, et ont pour finalité de répondre aux besoins et aux attentes collectives de ces personnes. Elles se différencient ainsi des entreprises individuelles par leur caractère collectif. »<sup>8</sup> Sociétés de personnes (et non de capitaux), c'est l'assemblée générale réunissant ses membres qui est souveraine. Elle fonctionne selon le principe « une personne, une voix. » Historiquement, l'économie sociale a des liens étroits avec le monde de la recherche. Pour Draperi, c'est même une véritable « tradition de pensée » qui articule "mouvement d'entreprise et mouvement de pensée"<sup>9</sup>. Le projet politique détermine le projet économique : les écrits de Godin, Gides, Lavrgne, Poisson ou encore Fauquet, Vienney et Desroche traduisent cette tradition. Ainsi, il en découle une co-construction des concepts avec un pied dans la théorie et un pied dans la pratique. Draperi y voit une « unité de connaissance ». Les praticien.ne.s visent à produire, en même temps, de la connaissance, tout en se formant, et traduisent leurs hypothèses en expérimentation. L'un des symboles de cette tradition de pensée est la pratique de la recherche-action.

La recherche-action en économie sociale s'ancre ainsi dans sa tradition de pensée. Il s'agit de dépasser la dichotomie entre le monde de la recherche d'une part, et le monde des praticien.ne.s d'autres parts. A l'initiative des praticien.ne.s, il s'agit de prendre du recul sur ses pratiques quotidiennes en les conceptualisant pour pouvoir comprendre, agir et transformer leur organisation, leurs pratiques. A l'initiative des chercheur.e.s, il s'agit de transformer leurs pratiques de recherche, notamment leurs techniques d'enquêtes sociales de terrain, en travaillant davantage avec les praticien.ne.s, pour mieux comprendre leurs actions et être en capacité de les transformer. Toujours dans une vision de production de savoir et de connaissance, mais sans cloisonner recherche et pratique. Desroche définissait « La recherche-action [comme] un processus de recherche en sciences sociales donnant une large place à la prise en compte de l'expérience des acteurs dans l'analyse de pratiques concrètes (praxéologie) ; à l'implication des acteurs au processus d'objectivation et de formalisation (recherche impliquée) et enfin à la production d'un savoir utile dans l'action (recherche appliquée). C'est aussi une recherche d'explication ou recherche sur l'action ; une recherche d'application ou recherche pour l'action ; une recherche d'implication ou recherche par l'action (Desroches, 1978). La recherche-action se distingue ainsi des méthodologies de recherche pratiquées par les chercheur.e.s, comme celle des acteurs. Elle implique une auto-reflexion à visée transformatrice, démocratique et formatrice.

## **2. Visée transformatrice des actions : un soutien par la recherche**

Nous montrerons dans cette partie comment la recherche-action à Coopaname, par la réflexivité qu'elle suppose, vise un double objectif d'amélioration et d'évolution des pratiques d'une part, d'accompagnement et de renforcement de la visée transformatrice des actions menées d'autre part.

Dans les deux cas, un effort de conceptualisation est nécessaire pour partager tant en interne qu'en externe la réalité et les enjeux du projet global.

Les Coopératives d'Activités et d'Emploi se caractérisent par un projet politique d'où découle une organisation originale, qui remet notamment en question la dichotomie entre le salariat et le statut d'indépendant, d'entrepreneur avec le statut d' « entrepreneur.e.s-salarié.e.s ». Il s'agit de construire une entreprise, partagée entre des entrepreneur.e.s, qui vont mutualiser un certain nombre de fonctions, s'accompagner et coopérer, et se protéger mutuellement dans le cadre d'une société coopérative ouvrière de production, où l'assemblée générale est souveraine (une personne = une voix). Cette entreprise « expérimentale » est complexe à appréhender, tant en interne par les coopératrices et les coopérateurs eux-même, qu'en externe par les hommes et femmes politiques, les chercheur.e.s, les journalistes... C'est également cette complexité qui a nécessité un travail d'explicitation et de

8 Draperi, Recma, [http://www.alternatives-economiques.fr/economie-sociale\\_fr\\_art\\_223\\_31204.html](http://www.alternatives-economiques.fr/economie-sociale_fr_art_223_31204.html)

9 Draperi, Recma, Fondements

réflexivité. A Coopaname, où le projet politique est fort et partagé, cet enjeu d'ancrage est très vite apparu essentiel. « Treize ans après l'apparition de la première d'entre elles, Cap Services, à Lyon, les coopératives d'activités et d'emploi demeurent des objets de recherche peu appréhendés (Draperi, 2007), voire peu repérés. L'une des conséquences de ce manque de production savante est une étonnante incertitude quant à la définition même de ce qu'est une coopérative d'activités et d'emploi (CAE) : la seule lecture des documents de communication de différentes CAE étonne par la profusion d'explications sur ce que chacune d'elle fait, et l'absence quasi complète de propos synthétique sur ce qu'elle est. » (Veyer & Sangiorgio, 2008).

Ainsi, dès 2007, a ainsi été créée la Commission Recherche, la première Commission à Coopaname, qui avait pour ambition de rassembler des membres de la coopérative afin de produire du savoir sur la coopérative afin d'interroger, d'explicitier et de soutenir tant l'entreprise que son projet politique. La filiation avec la recherche-action est affirmée dès les premiers articles de recherche écrits par les membres de Coopaname : « Cet article s'inscrit dans une démarche au long cours d'analyse d'une pratique émergente au fur et à mesure qu'elle se construit. Elle revendique, comme cadre épistémologique, la recherche-action en tant que mode privilégié de production des connaissances en économie sociale (Desroche, 1981 ; Draperi, 2008). » Veyer et Devolvé, 2009. En publiant des articles, il s'agissait tant de parvenir à une définition qui correspond au projet développé, que de remettre en question une analyse théorique reposant sur des concepts extérieurs et étrangers au projet (Draperi, 2007). Stéphane Veyer et Joseph Sangiorgio, associés de la coopérative, insistent ainsi sur ce facteur : « l'importance de produire de la recherche à partir des pratiques pour définir notre objet, plutôt que d'autres le définissent à notre place, avec des concepts théoriques étrangers au travail mené. » Écrire, c'est aussi prendre du temps pour s'observer réfléchir aux pratiques internes pour les regarder et les analyser avec un angle différent, celui de la recherche, afin de pouvoir mieux exercer sa profession. Au-delà de l'écriture d'articles (environ un par an), de la participation à des colloques de recherche, il s'agissait également de développer une forme de réflexivité interne régulière, avec les lunettes de la recherche, en invitant tous les membres de la coopérative à participer à cette réflexion. Depuis 2007, une fois par an, les Universités d'automne sont l'occasion d'une journée « co-agitation collective » sur des thématiques variées (accompagnement, démocratie, protection sociale, etc.). Elles se sont étendues ensuite vers des événements ponctuels (soirées débat...) dans le cadre des universités a-saisonnées. Ces événements de recherche thématiques participent de l'« éducation permanente » des coopérateurs et des coopératrices.

### **3. Le partage des connaissance : apprentissages croisés entre le monde de la recherche et le terrain**

Cette troisième partie montrera l'enjeu, mais aussi les difficultés rencontrées d'un travail conjoint de co-construction entre le monde de la recherche et la coopérative. Nous développerons notamment la présentation d'une recherche-action réalisée avec deux sociologues sur le concept de « mutuelle de travail », qui nourrit les regards portés sur la coopérative et se poursuit actuellement sur une recherche-action sur le temps de travail et les revenus des membres de la coopérative : à partir du constat partagé d'une trop grande faiblesse des revenus des entrepreneur.e.s, une enquête a été co-construite entre les chercheuses et les deux coopératives participant à la recherche action, dans une optique de compréhension des problématiques et de recherche conjointe de solutions potentielles.

Nous présenterons également l'expérience de la Manufacture coopérative, projet initialement porté par les coopératives Coopaname Oxalis, rejointes par un laboratoire de recherche, et conçu dans une logique de co-construction entre recherche et action. A l'image des colloques organisés par la Manufacture Coopérative ("Transition vers la coopérative / coopératives dans la transition" » en décembre 2013 et « Agir coopératif, égalité, pouvoir : Regards croisés entre recherche et action sur « ce » qui permet la coopération », octobre 2015), et du petit livre collectif publié en 2014 *Faire société : la choix des coopératives*, l'enjeu de la diffusion des savoirs au sein des coopératives est crucial pour permettre à chacun de s'approprier de nouvelles connaissances et participer à l'évolution de l'entreprise et de son entreprise.

#### 4. La recherche-action, méthode de l'éducation populaire pour renforcer la démocratie interne

Dans un dernier point, nous montrerons en quoi la recherche-action représente un processus d'éducation et d'émancipation qui participent à vie démocratique d'une entreprise, permettant un chacun.e de pouvoir être mieux à même de participer aux décisions collectives.

La recherche-action est à considérer à la lumière des principes d'éducation populaire. Afin de permettre à chacun.e de participer activement aux décisions, il y a nécessité de partager le savoir et de prendre de la hauteur sur ses pratiques quotidiennes pour mieux les envisager. "L'Education populaire est un mouvement politique qui n'ambitionne pas la prise de pouvoir mais vise à une participation active des citoyens" (Têtard, 1997) Pour une démocratie d'entreprise effective, il y a enjeu tout d'abord à être informé et comprendre son organisation, les enjeux, le projet politique. Coopaname se revendique du mouvement de l'éducation populaire. La définition donnée par Hermelin reflète cette vision : L'éducation populaire "amène la promotion des individus et de groupes sociaux à la conscience de leurs situations, à des actions de transformations et de libération des aspirations, au mieux-être et au mieux faire dans tous les domaines de l'activité humaine et sociale" (Hermelin, 1998). Ainsi, la recherche-action, fidèle aux principes de l'économie sociale et de l'éducation populaire, est en capacité de renforcer la démocratie interne d'une entreprise. Mise en œuvre régulièrement, diffusée au sein de la coopérative, ce travail de recherche permanent sur le modèle économique, l'organisation interne, le statut et la position des membres met chaque membre en capacité de mieux participer aux évolutions de l'entreprise, notamment en participant aux réflexions qui l'animent notamment lors des séminaires d'associés, d'où découlent des décisions prises collectivement au sein des Assemblées Générales.

#### Bibliographie

- Bodet C., De Grenier N. et Lamarche T., "La Coopérative d'Activité et d'Emploi à la recherche d'un modèle productif", *RECEMA - Revue internationale de l'économie sociale*, n°329, Juillet. 2013
- Bodet C. et De Grenier N., "Frontières entre travail indépendant et travail salarié. Les coopératives d'activité et d'emploi", in P. Braconnier, G. Caire, *L'économie sociale et solidaire et le travail*, l'Harmattan, 2013
- Bost E., *Aux entrepreneurs associés*, Les Editions Repas, Valence, 2012
- Bureau M.-. et Corsani A. (sous dir.), *Un salariat au-delà du salariat*, PUN Editions Universitaires de Lorraine, Nancy, 2012
- Cingolani P., *Révolutions précaires - Essai sur l'avenir de l'émancipation*, La Découverte, Paris, 2014
- Desroche H. (1978 b ), « *Le livre blanc d'une utopie Le projet d'une U.C.I. : Université Coopérative Internationale* » in Revue trimestrielle du Centre de Recherches et d'Echanges Universitaires techniques Freinet n° n°6, 1er trimestre 1978, Cannes : CEL
- Desroche H. (1990) : *Entreprendre d'apprendre – D'une autobiographie raisonnée aux projets d'une recherche-action*, Paris : éd ouvrières
- Jean-François Draperi, *L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise ?*, Paris, Dunod, 2011
- Omalek L., Rioux L., "Panorama de l'emploi et des revenus des non-salariés", *Emploi et revenus des indépendants*, Insee Références, 2015
- Supiot A., "Les nouveaux visages de la subordination", *Droit Social*, n°2, pp. 131-145
- Supiot A., 1999, *Au-delà de l'emploi*, Flammarion, Paris, 2000
- Veyer S., "Cessons de créer des entreprises", in « Impertinences 2010 – huit contributions pour penser et agir autrement » Fondation Prospective et Innovation / Cercle des entrepreneurs du futur – éditions de la Documentation Française